

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 11 (1866)  
**Heft:** (18): Supplément à la Revue Militaire Suisse

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

COMBAT NAVAL DE LISSA.

---

Rapport d'enquête italien.

Le présent rapport a été rédigé d'après les documents suivants :

1° Rapport de S. Exc. l'amiral commandant en chef l'armée d'opération sur les combats soutenus contre les fortifications de l'île de Lissa ;

2° Rapport de S. Exc. l'amiral commandant en chef l'armée d'opération sur la bataille navale de Lissa ;

3° Extrait des journaux officiels de bord de chacun des navires qui ont pris part aux susdits faits d'armes ;

4° Journaux particuliers des commandants des bâtiments faisant partie de l'armée navale ;

5° Extrait des registres des signaux de bord ;

6° Enquête sur la perte du *Re-d'Italia* et du *Palestro*.

Tous les documents susmentionnés formant une partie des pièces qui servent au pouvoir judiciaire pour procéder dans ses opérations, le gouvernement ne peut, pour le moment, les publier dans leur intégrité.

Le 16 juillet, à trois heures de l'après-midi, l'armée navale partait d'Ancône pour prendre l'offensive contre l'ennemi. Sa première opération consistait à s'emparer de l'île de Lissa.

Les navires suivants étaient sous les ordres de S. Exc. l'amiral Persano : 11 bâtiments cuirassés, 4 frégates en bois à hélice, 1 corvette *idem*, 2 corvettes à roues, 4 pyroscaphes-avisos, 4 canonnières, 1 transport-hôpital, 1 transport de vivres.

La frégate *Garibaldi* fut laissée à Ancône pour des réparations indispensables à sa machine, et l'avisos *Cristoforo-Colombo* pour le service d'observation de la rade.

Des instructions furent données au commandant en chef du département pour qu'il dirigeât sur la flotte les autres bâtiments qui devaient, d'un moment à l'autre, arriver à Ancône.

A cet effet, on envoya aussi l'avisos *Flavio-Gioja* croiser sur le Gargano, avec la mission spéciale de conduire à Lissa l'*Affondatore*, qui était déjà en route de Brindisi pour Ancône.

Le *Messaggero*, avec le chef d'état-major de la flotte, fut envoyé vers Lissa pour reconnaître cette île.

Le reste de la flotte mit la proue sur Lossino jusqu'à la nuit avancée, afin de donner le change sur sa véritable direction.

Le 17, au coucher du soleil, le *Messaggero* arrivait au point de réunion fixé, de retour de la mission dont il avait été chargé, celle de reconnaître la position et le nombre des canons des batteries qui défendaient l'entrée du port San Giorgio de Lissa et de celui de Comisa, au sud-ouest de cette île.